

CAPA MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

Option ruminants – option grandes cultures

Par apprentissage (niveau 3)

RNCP : 25306

Montoire-sur-le-Loir



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le parcours de formation proposé permet à l'apprenant d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de ses fonctions. L'ouvrier en production animale assure des activités liées à la conduite d'un ou plusieurs élevages. Celles-ci concernent essentiellement l'alimentation, le suivi de la reproduction, l'état sanitaire ainsi que les interventions qui s'y rapportent. En élevage laitier bovin, ovin et caprin, il est amené à réaliser la traite deux fois par jour. Il connaît le comportement des animaux et sait réagir en cas de nécessité. Il assure également des activités liées à la conduite de productions végétales en vue de l'alimentation du bétail. Il est en capacité d'utiliser les différents équipements nécessaires aux travaux de culture et de récolte des céréales et fourrages. L'employé en polyculture assure des activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions végétales. Il met en œuvre des pratiques et techniques culturales prenant en compte les problématiques de développement durable. Pour cela il doit procéder à l'utilisation et au réglage des différents matériels et équipements nécessaires au travail du sol, suivi des productions végétales et récolte. Il peut également intervenir dans les lieux de stockage des récoltes et dans leur transport. Dans ces deux secteurs, il est polyvalent selon la diversité des activités qui lui sont confiées et il doit s'adapter à des conditions d'exercice spécifiques de façon organisée et autonome.

PUBLIC CIBLÉ & PRÉREQUIS

La formation est accessible après la classe de 3ème ou dès l'âge de 16 ans mais également après une classe de prépa apprentissage ou de SEGPA
L'âge plafond d'entrée en apprentissage est de 29 ans révolus*

* Drogations possibles dans le cadre d'une RQTH ou d'activité sportive de haut niveau

MODALITÉS D'ALTERNANCE ET DURÉE DE LA FORMATION

La formation suit un calendrier d'alternance fourni en début de formation.

La formation se déroule sur deux années scolaires. Les heures en centre représentent 900 heures (soit 13 semaines de 35 heures).

Formation en alternance de septembre à juin.

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les référents handicap sont à votre écoute pour adapter au mieux votre parcours de formation.

DÉLAI D'ACCÈS

- Entrées et sorties permanentes selon le positionnement
- Période d'essai de 45 jours de présence en entreprise
- La durée de la formation peut être adaptée selon le profil de l'apprenant

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

- Avoir complété le dossier d'inscription
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Entretien de positionnement et de motivation
Selon capacité d'accueil du CFA

COÛTS & FINANCEMENT

- Restauration et hébergement possible sur le site (selon les tarifs en vigueur et capacités)
- Formation garantie par un contrat de travail financée par les OPCO, le CNFPT ou les collectivités, ouvrant droit à une protection sociale

RÉMUNÉRATION

La rémunération perçue par l'apprenant correspond à un pourcentage du SMIC selon l'année d'exécution du contrat, son âge. Pour plus d'information consultez alternance.emploi.gouv.fr

CONTACT ET INSCRIPTION :

M. BOUILLO Olivier : 06.19.24.62.09

VENDÔME
8-12 rue de la vallée du Loir
BP106 – 41106 VENDÔME CEDEX
cfppa.vendome@educagri.fr
Tel : 02.54.77.69.37

BLOIS
5-7 rue des Grands champs
41000 BLOIS
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

MONTOIRE
6 rue de l'Agriculture
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES VISÉES
Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
Interagir avec son environnement social
Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage OU Réaliser des travaux sur les végétaux OU Réaliser des travaux mécanisés des cultures
Réaliser des travaux liés à la production d'aliments ou alimentation de l'élevage OU des travaux de suivi des cultures de l'implantation au conditionnement OU des observations et des opérations d'entretien des cultures et de préservation des sols
Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

- Matières générales :
 - Histoire-Géographie
 - Français
 - Langue vivante
 - Education socio culturelle
 - E.P.S
 - Mathématiques
 - Physique- Chimie

- Matières techniques :
 - Biologie
 - Agroéquipement
 - Agronomie
 - Zootechnie
 - Sciences éco

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel :
 - Échanges et analyses de pratiques
 - Mises en situation professionnelle
 - Visites d'entreprise
 - Interventions de professionnels

Chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement par un formateur référent.

Individualisation du parcours de formation : élaboration d'un Plan Individuel de Formation.

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- BAC Pro CGEA / CS TMA (par exemple)
- Ouvrier-ère agricole

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Tenue de travail adaptée à la formation professionnelle.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Contrôle continu en cours de formation (CCF) et épreuves terminales.

MODALITÉS DE VALIDATION

L'obtention du diplôme se fait après délibération du jury en fonction des appréciations et des résultats obtenus aux contrôles en cours de formation (CCF) ainsi qu'aux différentes épreuves terminales de la session d'examen. Il est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

AIDES

- Aides au permis de conduire
- Carte étudiante des métiers
- Accompagnement à la recherche d'un maître d'apprentissage
- Accompagnement à la signature du contrat d'apprentissage

LES PLUS DE LA FORMATION

- + Formation gestes et postures
- + Formation SST
- + Travaux pratiques sur site
- + Sorties pédagogiques
- + Pilotage de drones



Réussite



Satisfaction

